AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 16-12-68 068300

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION DE LA RÉGION PARISIENNE

PARIS, HAUTS DE SEINE, SEINE St-DENIS, VAL DE MARNE, ESSONNE, VAL D'OISE, YVELINES, SEINE ET MARNE, EURE

Régisseur de recettes de la Protection des Végétaux, 47 Av. Paul-Doumer, (93) MONTREUIL-s-BOIS - 287 76-71

C. C. P. PARIS 9063-96

ABONNEMENT ANNUEL
25 F

11 DECEMBRE 1968

BULLETIN N°99

TRAITEMENTS D'HIVER DES ARBRES FRUITIERS

Le but des traitements effectués pendant la période de repos de la végétation est de réduire les formes de conservation de nombreux parasites des arbres fruitiers et de prévenir ainsi leurs attaques au printemps.

Ces traitements sont :

1°/ d'ordre prophylactique,

- Taille, enlèvement et destruction des rameaux morts et de ceux qui sont porteurs de chancres divers, Nectria, Tavelures (nombreux cette année), Bactériose, Oïdium, d'insectes xylophages, nids de chenilles, etc ...

- Enlèvement des fruits momifiés et pour le Cerisier des feuilles tuées par le Gnomonia.

- Enfouissement des feuilles tavelées de Pommiers et de Poiriers ou leur traitement par pulvérisation (voir bulletin 98). Cette opération se révèle importante cet hiver.

- Curetage des Chancres à Nectria, suivi d'un badigeonnage des plaies avec un goudron de Norvège ou un désinfectant à base de Mercure ou d'Oxinate de cuivre.

2°/ d'ordre chimique,

a) Destruction des mousses et des lichens qui servent également d'abris à de nombreux insectes. A effectuer pendant le repos total de la végétation. Utiliser des préparations à base d'huiles de goudron ou huiles d'anthracène. Ces huiles qui ont une certaine action ovicide et coccicide sont des produits décapants très phytotoxiques (les doses employées sur arbres fruitiers à noyau doivent être plus faibles que celles appliquées sur les arbres fruitiers à pépins).

b) Destruction des formes d'hibernation (oeufs, larves, adultes mêmes) de certains ravageurs : pucerons, acariens, chenilles, psylles, etc ... Est entreprise dès les premières manifestations du départ en végétation avec des produits à base de :

- Colorants nitrés surtout ovicides,
- Huiles jaunes ou mélange d'huile de pétrole et de colorants nitrés, ovicides, coccicides,
- Huiles de pétrole d'hiver, coccicides,
- Préparations huileuses d'esters phosphoriques (Oléoparathion, Oléomalathion, etc..) qui peuvent être utilisées un peu plus tardivement.

NOTE : Ces traitements doivent être appliqués avec des appareils à forte pression, munis de jets réglables permettant un parfait lessivage des arbres.

P 195

ABONNEMENTS

Le montant de l'abonnement individuel reste fixé à 25 Frs que vous voudrez bien régler dès que possible à l'aide de la formule mandat ci-jointe ou virement au

...

C.C.P. : Régisseur de Recettes
de la Protection des Végétaux
47, Av. Paul Doumer, 93- MONTREUIL-Ss-BOIS
n° 9063 - 96 PARIS.

Les chèques bancaires doivent être établis à l'ordre du Régisseur de Recettes de la Protection des Végétaux.

Les personnes ayant déjà renouvelé leur abonnement ou abonnées à partir du 1er juillet 1968 ne sont pas concernées par cette note.

Quel que soit le mode de versement, nous vous demandons de bien vouloir accompagner votre réglement des Nom et adresse du bénéficiaire ou éventuellement du talon de formule de mandat qui comporte ces renseignements.

CONCOURS MILDIOU DE LA POMME DE TERRE.

Les lauréats du concours Mildiou dont les noms suivent, recevront une prime en 1969 :

- M. ADNET	Jean	91 - FLEURY - MEROGIS	.....	50 Frs
- M. HOLZER	Arnold	95 - LE MESNIL - AUBRY	.....	50 "
- M. DELMOTTE	Jacques	95 - CHENNEVIERES-LES-LOUVRES	.....	30 "
- M. VIGNIER	François	BAILLY-CARROIS 77 - NANGIS	.....	50 "

Nous félicitons les lauréats et remercions tous ceux qui, par leur collaboration, nous ont renseigné sur les premières apparitions de taches.

ENQUETE TAVELURE DES ARBRES FRUITIERS.

Les fiches reçues sont en voie de dépouillement. Les résultats paraîtront dans notre prochain bulletin. Nous remercions bien vivement tous ceux qui ont eu l'amabilité de répondre à notre questionnaire. Les lauréats seront prévenus individuellement.

L'Ingénieur et l'Agent Technique
chargés des Avertissements Agricoles,
H. SIMON et R. MERLING.

L'Inspecteur
de la Protection des Végétaux,
G. BERGER.

Dernière Note : Bulletin 98 du 15 novembre 1968.

Imprimerie de la Station de la Région Parisienne - Directeur-Gérant : L. Bouyx,
47, Avenue Paul Doumer - 93 - MONTREUIL-sous-BOIS.